

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

## JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00,  
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

**SOMMAIRE:** Chronique. — Télégraphe transatlantique. — Histoire de la philosophie, deuxième lecture du Rév. M. Désaulniers. — Éloges des Guerriers morts aux Plaines d'Abraham, 1759, prononcé par M. Stanislas Côté, élève de rhétorique, à la distribution des prix du Collège de Montréal, le 4 juin 1865. — Principaux événements qui se sont passés depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens, (suite et fin). — Divorce, ses suites funestes, par Mme. Antilde Bourdon, (suite).

### CHRONIQUE.

**SOMMAIRE.**—La mission des délégués en Angleterre.—Leur réception et leur succès.—Le gouvernement américain.—Les assassins de M. Lincoln.—Leur procès et leur mort.—Un point d'histoire.—Changements politiques en Angleterre.—Le cabinet Autrichien.—Politique de l'Espagne envers l'Italie.—de l'Italie envers le Pape.—Rupture des négociations.—19e anniversaire de Pie IX.

La mission des quatre Ministres canadiens en Angleterre est enfin terminée, et les honorables délégués nous sont revenus parfaitement satisfaits, paraît-il, du résultat des négociations entre les deux gouvernements. Partout ils ont rencontré les plus chaleureuses sympathies et des concessions les plus honorables. Selon le *Morning Star*, de Londres, cette délégation a grandement rehaussé la colonie dans l'estime des hommes d'État anglais. Tous les partis, en conséquence, ont rivalisé entre eux d'attentions et de politesse envers les représentants de la colonie, leur ont offert tous les secours de la prudence, de la sagesse et de l'expérience pour faire sortir cette province, le plus beau fleuron de la couronne d'Angleterre, de la situation critique, anormale où elle se trouve depuis plusieurs années. La reine et l'héritier présomptif se sont surtout intéressés au succès de l'ambassade; et plusieurs membres de la Cour, se rappelant sans doute la réception enthousiaste qu'ils reçurent ici durant la visite du Prince Royal, ont beaucoup contribué à leur rendre le séjour de la métropole agréable dans un sens social. Ces aménités réciproques, ajoute la même feuille, sont plus fortes que les liens politiques. Elles servent à un haut degré à unir les hommes des différentes nations, et sont doublement puissantes, quand leur influence est sentie par les représentants d'élite d'une même race. C'est la

première fois, dans l'histoire d'Angleterre, que des hommes d'État d'une colonie ont reçu autant d'attention à la Cour et ont été traités sur un pied d'égalité avec les ambassadeurs des nations étrangères.

Nous ne discutons ni le but, ni l'apropos, ni les conséquences de cette mission de nos Ministres; nous constatons simplement un fait, l'empressement autour des délégués des hommes les plus remarquables de la politique anglaise. C'est toujours un honneur pour un pays de voir ses hommes publics prisés aussi fort par tant d'intelligences qui font depuis un quart de siècle l'ornement de la civilisation et des libertés populaires.

Veut-on savoir maintenant sur quels points ont roulé les négociations entre les deux gouvernements? Les affaires qui ont amené les Ministres canadiens ici, dit le *Morning Post* d'après le Secrétaire des Colonies, M. Cardwell, étaient les plus importantes qui aient jamais attiré l'attention d'un pays. Le projet de Confédération seul surpasse toute autre question coloniale des temps modernes; c'est la création d'un nouvel empire anglo-saxon avec proportions colossales, d'une étendue vaste, de ressources illimitées, et peuplé d'une race vigoureuse, entreprenante, patriotique. Le sujet réellement se résume à cette autre question aussi simple que nécessaire: Le Canada complera-t-il pour sa défense sur le maintien des relations amicales avec son puissant voisin, ou bien sa frontière se garnira-t-elle de fortifications qui serviraient à sa protection, au cas d'une invasion? Outre ces deux questions, qui se touchent par tant de côtés et qui n'en font, pour ainsi parler, qu'une seule, venait celle du Traité de Réciprocité, dont l'abrogation serait un échec considérable, sinon un désastre pour notre commerce et nos intérêts matériels. Enfin, il y avait la question du grand territoire du Nord-Ouest, qui, sous le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est demeuré pendant deux siècles fermé à toute civilisation, n'ayant jamais eu plus d'importance qu'un parc pourvu d'une chasse abondante et destiné à enrichir quelques rares monopoleurs par le commerce des pelleteries.

C'étaient les quatre points des négociations entre le Canada et l'Angleterre. Sur le premier, l'entente a été parfaite : l'Angleterre désire, favorise la Confédération de son influence morale ; elle ne l'imposera jamais de force.

Le second point, celui des fortifications, était, au dire de l'organe anglais, d'une nature plus délicate et plus compliquée. Les Ministres canadiens se sont engagés, au nom de la province, à construire tous les ouvrages recommandés dans leur mémoire, sauf ceux de Québec, pour lesquels un vote impérial a été donné ; tandis que le gouvernement de la mère-patrie les armera, placera sur les lacs une force navale et garantira un emprunt à la colonie, d'après des termes favorables. Il va sans dire que nos milices seront entretenues et exercées au métier des armes, à nos propres dépens. Quant au territoire de la Baie d'Hudson, les autorités impériales ont consenti à étendre la juridiction du Canada sur toute la surface de ces vastes forêts, et à garantir l'emprunt avec lequel on paiera l'indemnité à la compagnie pour la cession de ses droits, stipulant seulement que " le montant de l'indemnité est raisonnable et la garantie suffisante."

Les parties contractantes sont, dit-on, bien décidées à presser, par des voies morales, l'exécution de cet espèce de traité *international*. Cependant, les dernières nouvelles de l'Europe étant tout à la paix, on pourrait bien ralentir l'activité que l'on voulait déployer dans la construction des fortifications. En effet, un journal qui passe pour l'organe de Lord Palmerston, et dont nous avons déjà eu l'occasion de constater l'exactitude en fait d'informations, dit " que le gouvernement anglais a une très-grande confiance dans les sentiments et les intentions de l'administration américaine. Les écrits virulents de la presse ont fait une peinture exagérée des premières communications du Cabinet de M. Johnson ; mais il croit savoir que c'est la forte détermination de ce dernier de ne donner lieu à aucune différence d'opinion, même temporaire, qui puisse causer quelque éloignement réel entre les deux pays."

Sans prendre la responsabilité de tous ces dires, nous attendons avec un vif intérêt la suite des événements qui vont inaugurer pour le Nouveau-Monde des destinées nouvelles.

La publication de la sentence prononcée par la commission de Washington et approuvée par le Président Johnson, a fait revivre pour un moment l'émotion causée par les péripéties de ce grand drame, et qui s'était progressivement affaiblie pendant la durée du procès.

Bientôt après la publication de la sentence, les

parents et amis des condamnés ont commencé à arriver à l'arsenal de Washington. Miss Surratt a été des premières à visiter la prison. L'entrevue avec sa mère a été poignante. Elle n'a pas tardé cependant à se remettre et à courir chez le Président pour implorer une commutation de peine.

Les deux prêtres catholiques et les avocats de Mme Surratt se sont joints à elle, ceux-ci comptant appuyer leur requête sur le fait que de nouveaux renseignements, de nature à disculper leur cliente, avaient été découverts.

L'état de santé du Président ne lui a pas permis de donner l'audience sollicitée, et les suppliants ont été renvoyés par lui au juge Walt. Celui-ci, après avoir entendu Miss Surratt, lui a promis d'entretenir le Président de sa requête, et ne l'a pas laissée partir sans lui donner quelque espoir.

Les cinq sœurs de Harold ont fait une démarche semblable, sans plus de succès.

Mme Surratt a été tout le jour, depuis que la fatale sentence lui a été communiquée, dans un état de prostration que les médecins considéraient comme dangereux. Ils ont ordonné du vin et de la valériane.

Azaroth était aussi terriblement accablé. On lui a donné de l'eau-de-vie et d'autres excitans.

Harold a montré la même insouciance qu'il avait manifestée durant le cours du procès. Il a commencé à éprouver l'émotion naturelle de sa situation dans la soirée, et a causé de sang froid de sa mort prochaine ; tout ce qu'il a demandé, c'est que son corps fut remis à sa famille.

Payne n'a cessé de montrer un stoïcisme remarquable. Durant son emprisonnement, il s'est montré peu communicatif, mais il n'a jamais pris un détour, ni varié dans son attitude. Il a exprimé le regret que ce qu'il a fait ait eu pour résultat d'impliquer Mme Surratt, et a déclaré que John Surratt était un grand misérable de n'être pas resté pour sauver sa mère ou mourir avec elle.

Il maintient que son véritable nom est Powell, et que sa famille est en Floride.

L'échafaud a été dressé dans la cour du sud du vieux pénitencier, qui forme un rectangle entouré de murs de briques, long de deux cents pieds sur cent cinquante de large, et pouvait contenir cinq cents personnes. L'exécution a eu lieu à une heure, et chaque condamné a conservé jusqu'à la fin le rôle qu'il avait eu durant le procès.

Le Dr. Mudd, qui a remis la jambe à Booth, après sa fuite de Washington, O'Loughlin, Arnold et Spangler ont été condamnés aux travaux forcés pour la vie, dans le pénitencier d'Albany.

Les nouvelles politiques d'Europe sont sans im-

portance, comme nous dit le *télégraphe* depuis un mois, avec une monotonie désespérante. Les élections sont chaudes en Angleterre, et on ignore encore qui va l'emporter du Comte Derby ou de Lord Palmerston. On maintient cependant que son parti battu ou victorieux, le noble Lord abandonnera la présidence, aussitôt les élections terminées. Lord Russell ou le comte de Granville serait son successeur ; tandis que M. Gladstone deviendrait le *leader* dans les Communes. Lord Palmerston resterait dans le Cabinet, sans portefeuille, comme le fit Lord Lansdown, lors de la dernière administration des Whigs. Voilà près d'un demi-siècle que Palmerston est à la tête de son pays, tantôt comme chef de l'opposition, tantôt comme premier ministre.

Le Cabinet autrichien est également au moment de se reconstituer ; le changement du personnel n'entraînera pas un changement de politique dans ses relations avec l'étranger. L'Espagne, elle, se détacherait de l'Autriche sur la question romaine : elle se dispose à reconnaître le royaume d'Italie. Mais, selon toute probabilité, la rupture des négociations entre Victor-Emmanuel et le St. Père l'empêchera de se hâter dans une affaire aussi majeure ; puis enfin la catholique reine d'Espagne se sentira peut-être aussi quelques scrupules à sanctionner, par la reconnaissance du roi d'Italie, le dépouillement de plusieurs princes de la famille des Bourbons, si traîtreusement chassés de leurs Etats par la révolution mazzinienne.

Quoiqu'il en soit, nous regrettons d'apprendre que les négociations entamées par la haute et généreuse initiative de Pie IX, pour le règlement des affaires spirituelles de la Péninsule, ont échoué devant le mauvais vouloir et les insoutenables prétentions du Cabinet piémontais. Il reste donc, dit l'*Union* de Paris, il reste à Victor-Emmanuel la honte de s'être refusé à des arrangements qui doivent tourner au bien des âmes, et il reste au Chef de l'Eglise la gloire d'avoir, tout en réservant la sainteté du droit, déployé de plus la grandeur de sa sollicitude pastorale et la magnanimité du Vicaire de Jésus-Christ.

Les négociations ont été rompues par les conditions que le gouvernement italien a mises à la dernière heure : il exigeait que les évêques, même ceux des anciennes provinces pontificales, prêtassent le serment de fidélité et reconnussent le royaume d'Italie. On comprend que la conscience du Pape ne pouvait prendre de pareils arrangements, en présence de la bonne foi violée et des rapines dont sont encore pleines les mains du roi d'Italie. Nous voulons espérer que, mieux consulté, Victor-Emmanuel ne maintiendra pas des exigences qu'il ne met en avant que sous la pression des passions

hostiles au catholicisme. Au lieu de sulir leur joug, il ferait mieux de les réduire au silence. Il y serait aidé par tout ce qui reste d'honnête en Italie.

Le 17 juin, dix-neuvième anniversaire de son élévation au souverain pontificat, Pie IX a répondu aux félicitations du Cardinal doyen ; Sa Sainteté a déploré les épreuves qui sont, en grande partie, l'histoire de son règne. Elle a surtout regretté de voir certains peuples, qui marchaient vers l'unité religieuse, préférer Saül à Samuel, parce qu'ils ont trouvé la discorde sur leur passage. Elle a fini par accorder diverses grâces à des détenus politiques.

### Le Télégraphe Transatlantique.

On se rappelle peut-être qu'en 1858 une tentative fut faite avec un certain succès pour établir des communications télégraphiques sous-marines entre l'Europe et l'Amérique. Le télégraphe transatlantique fonctionna quelques jours ; le président des États-Unis et la reine d'Angleterre purent échanger en quelques heures un salut amical à travers l'Océan. Malheureusement le prodige (car, en vérité c'en était un) ne fut que de courte durée ; le câble sous-marin se rompit ; toute une compagnie d'actionnaires se trouva ruinée, et il fallut attendre avant que d'autres se sentissent le courage de renouveler l'expérience. Ce moment arriva néanmoins, et nous sommes à la veille de la pose d'un nouveau câble destiné à combler les abîmes de l'Océan qui séparent l'ancien du nouveau monde. Depuis plusieurs mois on s'occupe activement d'embarquer et disposer ce câble à bord du fameux *Great Eastern*, qui stationne à Sheerness, aux bouches de la Tamise. Cette seule opération demande un soin extraordinaire ; la moindre négligence des hommes chargés d'enrouler le câble à bord pourrait compromettre tout le succès de l'entreprise.

Le nouveau câble transatlantique mesure 2,600 milles. Il est entré dans sa confection 25,000 milles de fil de cuivre, à raison de sept fils pour le conducteur central, plus de 35,000 milles de cordes de chanvre, sans compter les diverses couches de gutta-percha ; c'est-à-dire en tout une longueur de matière fabriquée équivalente à environ 24 fois le tour du globe. Ainsi constitué le câble possède une force de résistance égale à sept tonnes trois quarts, et cependant son poids spécifique est assez faible pour lui permettre de supporter sans danger onze milles de sa propre longueur dans l'eau. On a calculé que le poids total de la masse emportée par le *Great Eastern*, lorsque son chargement sera complet, y compris tous les appareils et aménagements nécessaires, s'élèvera au chiffre effrayant de 18,000 tonnes. Le *Great Eastern* a dû partir le 10 juillet courant, et le voyage tout entier entre Valentia en Irlande et la baie de Heart's Content, dans l'île de Terre-Neuve, pourra être accompli en 12 ou 14 jours. Pendant toute la durée de ce voyage la communication sera entretenue d'heure en heure avec l'Angleterre par le moyen du câble télégraphique. Nous saurons donc avant la fin de juillet si l'Europe et l'Amérique sont réellement destinées à correspondre électriquement à travers les montagnes sous-marines et les précipices que recouvrent les flots de l'Océan.

## Histoire de la Philosophie,

PAR LE RÉV. M. DESAUVNIERS.

2<sup>ÈME</sup> LEÇURE.

(Suite et fin.)

Avant d'arriver à développer les idées et la doctrine de St. Thomas sur la philosophie, le savant Lecteur dit quelques mots sur l'ensemble des notions que l'on comprenait, au moyen-âge, sous le nom de cette science, et sur la marche que l'on croyait devoir suivre dans l'étude que l'on en faisait.

La philosophie était alors considérée dans sa plus large acception ; on la regardait comme la science des principes qui régissent tous les êtres, quels qu'ils soient ; et cette science, qui s'adressait ainsi à tous les êtres spirituels et matériels, avait un double objet, soit qu'elle s'occupât des premiers principes qui s'appliquent plus spécialement à chacune des sciences prises en particulier.

Et en effet, quand on étudie les êtres, ou bien on peut les considérer en général dans leurs premiers principes, dans les rapports qu'ils ont entre eux, et enfin dans l'ordre suivant lequel ils sont subordonnés les uns aux autres ; ceci est la science générale des êtres.

Ou bien l'on peut considérer les êtres pris en particulier, suivant leur genre et leurs espèces différentes.

Enfin, l'on peut encore s'attacher à une autre étude qui a les rapports les plus intimes avec les deux précédentes : c'est l'étude des opérations même de l'esprit, en vertu desquelles il parvient à la connaissance générale et particulière des êtres, des rapports et des diversités qu'ils nous révèlent.

La considération même de ces êtres en général, de leur essence, de leurs substances, de tout ce qui les caractérise et les distingue les uns des autres, comme causes et comme effet, comme substances et comme accidents, c'est la science générale que l'on appelle l'ontologie.

L'étude des êtres, prise en particulier, nous amène à diviser nos observations et autant qu'il y a d'espèces d'êtres différents ; ainsi l'Être infini et les êtres finis, spirituels et matériels, causes premières et causes secondes ; de là, ces grandes sciences qui se rapportent à Dieu, au monde qui nous environne, et enfin à nous-mêmes en tant qu'êtres intelligents ; de là trois grandes divisions que l'on retrouve dans la philosophie des siècles religieux.

La science de Dieu, ou la Théodicée.

La science du monde considéré en lui-même, c'est la physique ; le monde considéré dans ses lois générales, ce sont les mathématiques.

La science de l'âme considérée en elle-même dans ses facultés et ses opérations, c'est la psychologie ; de plus, l'âme considérée dans ses rapports avec la règle suprême du bien, c'est la morale.

Enfin, la science qui est destinée à diriger l'âme dans ses perceptions, dans la recherche et la découverte de la vérité ; de plus, l'exposition et la démonstration de la vérité : c'est l'art de penser, c'est ce qu'on appelle la logique.

Telles étaient les différentes parties que renfermait la philosophie du moyen-âge ; maintenant il nous reste à parler de la marche que l'on suivait dans l'étude de cette vaste science.

Quelques philosophes, considérant que la philosophie était la science générale des êtres, ont pensé, de nos jours, qu'il fallait avant tout remonter à cette partie de la science qui traite des êtres en général, et des principes qui s'y rapportent universellement, et ainsi commencer par l'ontologie, puis continuer par les autres sciences suivant l'excellence de leur objet, et ne traiter de la science de l'âme et ensuite de la science du raisonnement que suivant la place que leur objet tient dans l'ordre hiérarchique des êtres et des facultés.

D'autres, enfin, ont pensé que l'homme devait commencer par prendre, pour point de départ, l'étude de son âme avant d'aborder tout autre sujet, et de ne traiter du raisonnement que suivant la place qu'il a vis-à-vis des autres facultés ; ainsi ont procédé les philosophes écossais et la plupart des éclectiques du 19<sup>e</sup> siècle.

Or, l'on dit que c'est là l'une des gloires de la science au moyen-âge d'avoir indiqué, dès l'abord, l'ordre véritable qu'il faut suivre et auquel on revient presque généralement aujourd'hui après avoir voulu s'en écarter : c'est de commencer toute philosophie par l'étude de la science du raisonnement ; et il nous est d'autant moins difficile de justifier cette marche de la science scolastique, qu'après avoir essayé de procéder autrement, nos savants modernes en sont revenus à convenir que c'était là la vraie méthode, la plus efficace et la plus convenable.

Les chefs des écoles philosophiques modernes, après vingt ou trente années d'enseignement, ont exprimé publiquement, de la manière la plus forte et la plus éloquente, leurs regrets d'avoir suivi une autre marche ; et c'est ce que nous pouvons voir dans les derniers travaux de MM. Cousin, Jouffroy, Emile Saisset et Jules Simon ; il faut donc commencer avant tout par la logique.

Ici l'éminent Lecteur cita l'une des comparaisons que l'on peut donner pour faire comprendre la légitimité de la méthode scolastique, et l'erreur de ceux qui, principalement dans les derniers temps, ont voulu d'abord suivre une autre marche.

On suppose qu'un savant philosophe ontologiste va se promener dans une forêt ; au milieu de ses méditations scientifiques, il rencontre un bûcheron qui, armé d'une hache, coupe le bois et abat des arbres avec cette rapidité et cette habileté que donne l'exercice d'un métier.

Or, le savant est l'un de ceux qui pensent que l'on doit procéder dans les sciences en commençant par l'ontologie, et puis ensuite par chaque objet, suivant son importance respective ; et en voyant ce bûcheron, il est pris de la noble ambition de mettre l'art de couper le bois au niveau des progrès de la science et en harmonie avec l'ensemble des industries et des connaissances humaines, telles que les enseigne la vraie philosophie.

Mais avant tout, il procède avec méthode, et il interroge le bûcheron : il lui demande comment il s'y prend pour couper son bois. Le bûcheron lui répond qu'il tient fortement sa hache, qu'il l'a dirigée avec le soin convenable, et qu'ensuite il prend le bois pour le mettre en œuvre.

Ici, le savant voit que c'est une méthode arriérée, et il gémit d'abord en reconnaissant que la vieille influence scolastique s'est répandue jusqu'au milieu des forêts ;

alors il propose au bûcheron une méthode plus nouvelle, et qui doit incontestablement mieux réussir, puisqu'elle est plus conforme à l'ordre scientifique, tandis qu'en même temps elle aura l'inestimable avantage de mettre l'art de couper le bois au niveau même des plus hautes opérations de l'esprit humain.

A ces paroles, dites avec autorité, et à ces belles promesses (qui ressemblent beaucoup, comme on le voit, à la préface de certains ouvrages sur *la méthode et sur l'art d'arriver au vrai*), le bûcheron, comme on le pense bien, prêtait la plus sérieuse attention, et aussitôt notre savant ontologiste en profite pour développer sa théorie :

“ La vraie méthode consisterait pour le bûcheron, avant de recourir à sa hache, de commencer par étudier en détail tous les arbres qu'il doit couper, de les classer suivant les principes les plus universellement reconnus, et enfin de les étudier dans les différents éléments qui les composent, et dans les différents usages auxquels on peut les employer ; et, ensuite, après avoir scruté tous ces détails rigoureusement, et par le menu, il faudrait de plus s'occuper de l'instrument qu'on doit employer pour en bien examiner également les éléments constitutifs. Or, il est évident que nos efforts doivent tendre à établir partout l'unité dans les différentes opérations de l'activité humaine ; mais si l'on parvient à rattacher à cette unité, MÊME L'ART DE COUPER LE BOIS !!! que ne pourrait-on pas espérer à l'égard des autres industries et des autres occupations des hommes ? ”

On ne sait pas précisément ce que put répondre le bûcheron à cette argumentation ; mais ce qui est certain, c'est qu'on n'a jamais rencontré, dans l'ancien ni dans le nouveau monde, de bûcheron qui ait eu l'air de s'être jamais laissé prendre par les arguments d'aucun ontologiste.

Ainsi donc, la méthode scolastique consiste à s'exercer d'abord à bien employer l'instrument même de la connaissance humaine, et ensuite à l'appliquer aux différents objets de la connaissance. On peut constater que déjà, sur ce point, tout le monde actuellement rend justice à la méthode de l'ancienne philosophie religieuse.

Après tous ces développements exposés avec l'éloquence la plus heureuse et la plus grande clarté, suivis avec la plus grande attention, et qui étaient comme l'introduction de la science du moyen-âge, le savant Lecteur a présenté le tableau critique de la science philosophique telle qu'elle a été constituée par son organe principal, St. Thomas d'Aquin.

Ici nous bornerons notre tâche, parce que le Révd. M. Désaulniers doit revenir sur ces prolégomènes, afin de présenter dans leur ensemble les idées philosophiques qu'il veut exposer.

On a souvent parlé des conférences de Notre-Dame de Paris ; ne pourrions-nous pas avoir, dans nos séances, quelque chose qui répondrait convenablement à ce besoin d'un grand nombre d'esprits pour les études et la science de la vérité ? Et qui pourrait être plus à même que l'éminent professeur de St. Hyacinthe d'accomplir une pareille mission parmi nous ?

## Eloge des Guerriers morts aux Plaines d'Abraham, 1759,

Prononcé par M. Stanislas Côté, élève de Rhétorique, à la distribution des prix du Collège de Montréal, le 4 juin 1865.

La Grèce, ce peuple ingénieux et intelligent, le modèle des siècles, qui forma Rome victorieuse aux arts et aux lettres, et qui depuis, avec Rome, a formé les nations modernes, et continuera l'éducation des âges futurs ; la Grèce avait établi l'usage de consacrer par des éloges funèbres les guerriers morts en répandant leur sang pour la défense de la Patrie.

Coutume digne d'Athènes, digne de tout peuple humain et valeureux ; pourquoi ne l'imiterions-nous pas, et ne célébrerions nous pas nos guerriers morts en 1759, aux Plaines d'Abraham, pour la défense de notre liberté ?

Et quelle plus belle circonstance pour faire revivre leur mémoire que celle qui réunit, dans cet asile des lettres, ce que la Religion et la société comptent de plus distingué ? Et quand leurs exploits seront-ils mieux appréciés qu'aujourd'hui, où une laborieuse jeunesse, qui se propose déjà d'imiter un jour leurs vertus, vient recevoir le prix de ses efforts, de ses pacifiques combats et de ses nobles victoires ?

Il est juste de louer ceux qui ont été grands sur la terre, par l'élevation de leur rang ; mais n'y a-t-il dans le monde que les Alexandre, les Auguste, les Charlemagne, les Louis XIV qui soient dignes de nos éloges ?

Qu'après une victoire éelatante l'orateur exalte le général qui l'a remportée, c'est justice et reconnaissance ; mais aussi n'est-ce pas une noble action de payer un tribut d'honneur aux soldats valeureux qui ont versé leur sang pour lui conquérir des lauriers ?

Que nos poètes et nos orateurs célèbrent donc nos grands hommes, pourvu qu'ils n'oublient pas dans leurs louanges ces humbles soldats qui, par leur patience, leur dévouement, leurs héroïques combats, ont été le plus puissant rempart de la Nouvelle-France au temps de l'invasion, et, par leur courage surhumain, ont reculé de plus de dix ans la perte de la colonie.

*Ingentes heroum animæ, magnanimique proceres semideumque genus !!*

O mémoire ! ô noms des hommes illustres du Canada, qui, dans tous les âges, avez noblement servi ma Patrie ! vivez, vivez éternellement.

Mais vous aussi, vivez, guerriers généreux, morts pour nous sauver. Ne périssez pas tout entiers, survivez à l'oubli des générations qui passent ; c'est à vanter vos exploits que je veux consacrer les premiers essais d'une plume novice.—Messieurs, j'ai besoin de toute votre indulgence pour vous raconter leurs nobles actions ; car la recherche et la méditation m'ont appris qu'un langage digne des vertus de ces héros était chose impossible. En effet, avoir dédaigné cette vie, dont l'amour est inné dans le cœur de l'homme ; avoir voulu mourir noblement plutôt que de survivre aux calamités de leur patrie, n'était-ce pas laisser après eux une vertu supérieure à tous les éloges ?

S'il n'y avait dans ces guerriers d'autre mérite que celui de la valeur, il faudrait se borner à cette louange ; mais puisqu'ils ont eu en partage une naissance distinguée, une vie toute d'honneur, je rougirais de négliger un seul de leurs titres à nos légitimes hommages, et je

célébrerai à la fois leur origine, leur vie et leur mort au sein d'une défaite plus glorieuse que la victoire.

Je commence par leur origine.

Quelque soit l'éclat qui environne le berceau de chacun d'eux, quelque soit l'antiquité de sa famille, ne sont-ils pas tous les enfants de cette glorieuse nation française dont la noblesse a été reconnue de tout temps et par tous les peuples ?

Ne sont-ils pas les descendants de ces fiers Gaulois qui, dès les temps les plus reculés, portèrent leurs armes jusqu'aux confins de l'Asie, et répondirent à Alexandre, qui leur demandait ce qu'ils craignaient :

« Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. »

Ne sont-ils pas les descendants de ces tribus audacieuses qui, après avoir écrasé les légions romaines, sur les bords de l'Allia, allèrent planter leurs tentes au sein de Rome même et au pied du Capitole ?

Ne sont-ils pas les fils de ces Francs de Charles-Martel qui jonchèrent de cadavres musulmans les plaines catalaniques ;

De ces pieux chevaliers qui arrachèrent, par mille prodiges, le tombeau du Sauveur à toutes les puissances liguées de l'Asie, et inspirèrent tant de terreur à ces peuples vaincus, que leur nom seul suffisait pour mettre les armées en fuite ?

Enfin, ne sont-ils pas les enfants de ces fiers barons, et de ce peuple généreux qui, rangés sous les étendards de Jeanne-d'Arc, secoururent si héroïquement le joug de l'étranger et le rejetèrent à jamais au-delà de la mer ?

Telle est, dans les temps les plus éloignés, l'origine glorieuse de nos héros.

Et plus près de nous, leurs aïeux, apôtres zélés autant que vaillants soldats, s'élançèrent un jour sur une mer inconnue ; bravant les tempêtes et les flottes ennemies, ils descendirent sur les rives du Saint-Laurent, pour y fonder une Nouvelle-France. Ils virent, sacrifiant les joies et brisant les liens de la patrie, renonçant aux douceurs d'une vie honorable, aux espérances d'un avenir glorieux, dans le sublime et unique but de convertir les tribus sauvages du Canada au banquet de la Foi et de la Civilisation chrétienne.

Ils trouvèrent un pays couvert d'épaisses forêts, aussi vieilles que le monde, peuplé de hordes antropophages et toujours en guerre. Sans autre ressource que la hache du pionnier et leur indomptable énergie, ils triomphèrent de l'âpreté d'un climat rigoureux. Ils firent reculer la forêt devant leurs pas, et domptèrent la férocité de l'Iroquois en le soumettant au joug de la Croix. Combattant d'une main, construisant de l'autre, ils fécondèrent le sol de leurs sueurs et de leur sang, et créèrent cette florissante colonie dont les dernières luttes, pour la défense de son drapeau, ont fait l'admiration de l'ancien monde et du nouveau.

Autre ne fut pas la vie de nos héros ; et, de plus, à eux furent réservés ces derniers combats et ces dernières victoires.

Ils commençaient à jouir d'une prospérité qui avait coûté à leurs pères plus de deux siècles de travaux, lorsqu'une nation voisine, jalouse de leur bonheur, tenta un dernier et puissant effort pour achever une conquête souvent entreprise et toujours sans succès.

Alors s'ouvrirent ces mémorables campagnes qui durèrent plus de sept ans et se terminèrent par la cession du Canada aux armes de l'Angleterre.

Lutte grandiose de tout un peuple pour sa nationalité et sa foi, dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Chaque campagne fut signalée par quelque victoire éclatante.

En 1754, c'est la prise du Fort Nécéssité ; l'année suivante, c'est la double journée de Carillon et de Monongahéla, où périt l'intrépide de Beaujeu.

En 1756, un jeune officier, plein d'avenir, débarque à Québec. Né en 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, il appartient à l'un des plus grandes familles du Rouergue, alliée à la famille des Lozons.

A l'âge où l'on tient le plus à l'existence, il sait braver de sang-froid la mort, avec toutes les raisons d'aimer la vie. Il quitte gaiement les plaisirs d'une société d'élite, pour des fatigues qui font frémir la nature. Humain, généreux, compatissant, il a conservé toute la sensibilité de sa belle âme au milieu des scènes de carnage dont il a été le témoin. Né pour les douceurs de famille comme pour les dangers de la guerre, aussi poli que fier, aussi ami des lettres que des hasards des batailles, il est le type du vrai chevalier français sans peur et sans reproche.

A ce portrait, qui ne reconnaît aussitôt l'héroïque et immortel Montcalm de St. Vêran ?

Il accourt, couronné des lauriers conquis sur les champs militaires de l'Europe ; il vient prendre sa large part de la lutte sublime qui se livre au Canada.

Il est entouré d'un brillant état-major ; vous y voyez de Lévis, qui plus tard sera Maréchal de France ; de Bougainville, une de nos gloires maritimes ; de Bourlamaque, de Montreuil, de Malartie et d'autres encore non moins distingués par leurs talents militaires que par leur bravoure.

Montcalm signale son arrivée par la prise du Fort George sur le lac Champlain, et par le hardi coup de main d'Oswégo, conduit avec une vigueur et un entrain admirables, qui enlevait aux Anglais trois forts sur l'Ontario, et nous rendait la clef des lacs et du St. Laurent.

L'année suivante, il se couvre de gloire par l'héroïque défense de Carillon, où quatre mille des nôtres écrasent les formidables colonnes d'Abercomby et dispersent une armée cinq fois nombreuse comme la leur.

Tant de victoires, tant d'efforts surhumains retardent la ruine de la colonie, mais ne la conjurent pas ; ces victoires, plus funestes que des défaites, déciment nos guerriers ; et chaque année l'ennemi revient plus nombreux et plus fort.

Frontenac est rasé ; Louisbourg fume encore sous ses ruines ; là les femmes avaient rivalisé de courage et d'intrépidité avec les vieux soldats. Madame de Droucourt, femme du gouverneur, allait chaque jour aux batteries les plus exposées et mettait le feu à trois pièces d'artillerie.

Illustre héroïne, ton nom figurera noblement à côté de celui de Jeanne-Hachette, et ne nous laissera rien à envier à la vieille patrie !

A ces revers se joignent les épidémies qui enlèvent à nos armées des tribus entières de fidèles alliés ; chez les sauvages, la famine qui, depuis trois ans, sévit avec la plus cruelle vigueur ; les longs hivers, les pluies ont détruit les récoltes, la guerre a dépeuplé les campagnes ; dans cette détresse, s'écrie M. de Doral : « Nous sommes comme des malades à l'agonie, dont la Providence

et l'habileté du médecin prolongent les jours de quelques instants."

La fureste campagne de 1759 s'ouvre sous ces tristes auspices. Trois armées ennemies envahissent à la fois le Canada. Elles comptent plus de 80,000 hommes; c'est autant que la population entière de la colonie. "Nous ne croyons pas, remarque M. Dussieux, que l'histoire offre un second fait du même genre." Une flotte formidable, sous le commandement de Wolf, remonte le St. Laurent et s'emboîte devant Québec.

Les Indiens, voyant notre perte assurée, abandonnent nos soldats : la France, ruinée par la guerre continentale, renonce à les sauver; nos défenseurs n'en mourront qu'avec plus de gloire, ils ont foi en leur courage.

*Enigui numero, sed bello vivida virtus.*

Le peuple se lève, comme un seul homme, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi. De seize à soixante ans, tous courent aux armes; on voit même des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts se ranger sous les drapeaux de Montcalm. Les femmes seules et les petits enfants restent dans les campagnes.

Nos soldats manquent de tout, de vivres, de munitions, de chaussures. Ils marchent à une mort certaine, ils n'en sont point ébranlés. "Nous combattons, s'écrie leur chef magnanime, nous nous ensevelirons s'il le faut sous les ruines même de la colonie."

Tant d'héroïsme enfante des prodiges. Postée sur les hauteurs de Beauport et de Montmorency, notre petite armée attend, pleine d'ardeur, les bataillons ennemis; et cette flotte et cette armée de Wolf, à qui rien ne semblait pouvoir résister, viennent se briser au pied de ces côtes ardues, d'où les dix bouches à feu de nos intrépides soldats forcent au silence les cent dix-huit pièces d'artillerie de la flotte anglaise.

Coteaux du Montmorency, vos sommets et vos plaines seront désormais plus célèbres que la chute admirable de vos eaux! Ce n'est pas en vain que l'on vous a donné le nom du premier baron chrétien. Aujourd'hui, vous l'avez bien mérité; dressez fièrement vos têtes vers les cieux, comme des témoins impérissables d'une des plus glorieuses journées de nos fastes militaires!

Monteux de sa défaite, l'ennemi essaya de tenter par la ruse ce qu'il n'avait pu par la force.

Un matin, jour néfaste! le 13 septembre, aux premiers feux du jour, les premières divisions de l'armée anglaise apparaissent tout-à-coup sur les hauteurs d'Abraham et se rangent en bataille presque sous les murs de Québec.

À cette nouvelle, Montcalm, surpris, accourt de Beauport avec quelques milliers d'hommes. Attendre du renfort eut été plus prudent; mais c'était donner à l'ennemi le temps de se fortifier; il résolut de l'attaquer sans plus de retard; Montcalm aimait à braver la fortune.

Il déploie son front de bataille, harangue ses soldats et s'élançe à l'ennemi. La terre tremble sous les pas de ses guerriers, leurs armes produisent un éclat et rendent un bruit terrible. Semblables aux vagues qui s'agitent, se pressent, se poussent, en allant battre le rivage, les rangs ardents de ses guerriers se poussent et se hâtent au combat.

Les Anglais, rangés en carré, les attendent en silence, mais sans effroi. Des deux côtés, le général parcourt les rangs pour animer ses soldats.

L'action commence par un feu très-vif des tirailleurs

canadiens; les troupes régulières les soutiennent de près. Alors se croisent et se mêlent les feux des deux armées; un horrible tumulte s'élève du milieu des tourbillons de fumée; officiers et soldats se battent avec bravoure; les échos d'alentour répètent les sourds grondements de la lutte, auxquels se joignent encore les cris des mourants et des blessés.

Québec du haut de ses remparts, la flotte anglaise du milieu du fleuve, attendent avec anxiété l'issue de cette terrible lutte.

Malgré des prodiges de valeur, les efforts désordonnés de nos troupes viennent se briser contre la muraille de fer des bataillons anglais, reçus à bout portant; par d'horribles décharges nos soldats jonchent la terre de leurs morts, mais ce n'est point sans faire payer chèrement leur vie.

Wolf, au moment où il s'élançe à la tête de ses grenadiers, tombe à la fleur de l'âge, au sein de la victoire, et ferme les yeux à la lumière. Le colonel Carleton lui succède au commandement et le rejoint au tombeau. Monckton n'a pas un meilleur sort.

De notre côté, de Sénézevrgues et de St. Ours tombent mortellement blessés.

Montcalm, couvert de blessures, terrible comme un lion que le plomb du chasseur a blessé, ranime ses guerriers de la voix et de l'exemple. Partout où il se porte, il terrasse, il disperse, il extermine; la mort accompagne partout ses pas et sème la terreur autour de lui; mais il était réglé que ce jour serait le dernier de la France au Canada. Le général, atteint d'un second coup de feu, est renversé de cheval: il chancelle et il tombe, tel un grand pin dans la forêt, entraînant après lui une vaste ruine. "Tant mieux, s'écrie-t-il en recevant le coup, je meurs content, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

Tu n'es plus, ô Montcalm, ô toi l'espoir de la Patrie! héros digne de jours plus heureux! Les larmes d'admiration que chaque siècle viendra verser sur ton tombeau seront le plus bel éloge de tes vertus et de ton héroïque dévouement!

La mort du général décide du gain de la journée et du sort de la colonie; la plaine demeure inondée de sang, couverte de débris d'armes et de milliers de cadavres.

Peuples reconnaissants, couvrez de lauriers et de fleurs ces soldats invincibles, épuisés par les privations et les fatigues, accablés par le nombre, écrasés par la foudre!

Contemplez ces braves jonchant le champ d'honneur, et conservant sur leurs martiales figures cette fierté qui les anima toujours. À leur gloire, comme à celle de leurs frères qui tomberont plus tard aux champs de Waterloo, il est juste de chanter:

"On dit qu'en les voyant couchés dans la poussière,  
D'un respect douloureux, frappé par tant d'exploits,  
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,  
Les regarda sans peur pour la première fois."

Qu'avaient donc au-dessus d'eux ces Grecs des Thermopyles? en quoi les ont-ils surpassés? Nos guerriers n'ont-ils pas, comme eux, bravé la faim, la rigueur des saisons, les ennemis? n'ont-ils pas su mourir comme eux pour la défense et la liberté de leur patrie?

Eussent-ils été vaincus ces soldats qui, depuis dix ans, ne remportaient que des victoires, s'ils eussent été,



comme leurs ennemis, appuyés d'une flotte puissante, pourvus d'une artillerie formidable et de munitions ?

Qu'ils aient succombé, ce n'est pas ce qui étonnera l'histoire; mais qu'ils aient résisté si longtemps, voilà ce qui a fait l'admiration de leurs contemporains, ce qui fera celle de la postérité, ce qui a surpris leurs vainqueurs, qui les ont pleurés comme on pleure des héros, qui leur ont tressé des couronnes, qui les ont couverts avec respect de leurs drapeaux victorieux, leur ont élevé un monument et les ont ainsi associés à l'immortalité qu'ils réservaient à leurs braves.

"*Mortem virtus, communem famam, historia, monumentum posteritas dedit.*"

Ah! ne les pleurons pas ces guerriers généreux, car ils n'ont point forfait au devoir de l'honneur.

Mais pleure plutôt sur toi, ô Canada! car tes forts sont tombés et gisent dans la poussière; tout espoir de salut est évanoui. Grand Dieu! quelles seront tes destinées ?

Et toi, France malheureuse, n'auras-tu pas une larme à verser sur la tombe de tes héroïques enfants, qui, malgré l'abandon de leur mère, ont combattu jusqu'à la mort, au-delà même de tout espoir, pour te conserver le plus beau fleuron de ta couronne? C'est à toi surtout de pleurer; car ce n'est là que le présage avant-coureur de l'horrible tempête qui doit fondre sur toi! Ah! pourquoi le sang de tant de héros généreux n'a-t-il point détourné de ta tête coupable les coups terribles qui te menaçaient ?

Mais vous, Plaines d'Abraham, conservez longtemps, avec les cendres de nos braves, le souvenir de leur glorieux trépas; que le soc ne déchire jamais votre sein, ne trouble pas le repos de nos guerriers et vous respectez comme un champ de martyrs! A chaque retour du printemps, lorsque vous revêtirez une nouvelle parure, leur gloire semblera se rajeunir et renaître de leurs cendres pour se perpétuer dans tous les âges à venir.

Héros magnanimes et dignes d'envie, votre héroïsme n'a désormais à craindre ni l'oubli de la génération présente, ni le silence de la postérité, depuis qu'un monument auguste a été élevé à votre mémoire, depuis que les drapeaux unis de la France et de l'Angleterre sont venus s'incliner sur votre tombe et glorifier vos cendres après un siècle renouvelé.

Si nous avons été assez ingrats pour vous refuser ces honneurs, les lacs, les fleuves, les monts, les campagnes, les forêts, témoins de vos admirables exploits, auraient pris la parole pour reprocher cet oubli.

Mais non; désormais des colonnes, des titres, des inscriptions porteront, jusqu'à la limite des siècles, le glorieux témoignage de votre vie et de votre mort héroïque. Ils nous rediront vos vertus comme un encouragement au sacrifice et au dévouement envers la Religion et la Patrie; et ceux qui les entendront raconter ne cesseront de répéter les pieux accents de leur reconnaissance; et voilà qu'en échange d'une vie mortelle, vous avez reçu une glorieuse immortalité. Jouissez donc, ombres magnanimes, de cette immortalité, et vivez à jamais dans le souvenir des générations qui peupleront la terre du Canada, heureuse et fière d'avoir possédé de si nobles enfants.

## Exposé des principaux événements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

### VII.

(Suite et fin.)

Ainsi que l'avait prévu Champlain avant son départ pour la France, il retrouva, lors de son retour à Québec, le fort dans le même état où il l'avait laissé deux ans auparavant, à cette exception près que la pluie et la neige en avaient considérablement détérioré la maçonnerie.

Les associés montraient la même apathie pour les intérêts de la foi et ne s'occupaient exclusivement que de la traite, ainsi que l'indique la *Relation* de 1626 : "Le secours qui nous est venu de France—il s'agit des PP. Noyrot, de la Noue et d'un frère—est d'un bon commencement pour cette mission. Mais les affaires ne sont pas encore en tel état que Dieu puisse y être servi fidèlement. L'hérétique y a encore autant d'empire que jamais. C'est pourquoi je renvoie le Père Noyrot, afin qu'il achève ce qu'il a commencé." (1)

Si la compagnie se montrait si indifférente aux progrès de la colonie, il n'en était pas de même chez les PP. Jésuites, qui avaient aussitôt mis leurs hommes à l'œuvre, et s'occupaient eux-mêmes du défrichement.

Ils n'ont perdu aucun temps, rapporte Champlain, et ils ont travaillé comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discord, qui eut fait que dans peu de temps, ils eussent eu des terres pour se pouvoir nourrir et se passer des commodités de France; et plutôt à Dieu que depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi unies et poussées du même désir que ces bons Pères: il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays. (2)

Champlain de son côté, au lieu de faire réparer et continuer le fort St. Louis, qu'il trouvait trop petit, le fit abattre et remplacer par un autre plus grand, dont l'enceinte fut formée de fascines, de terres et de troncs d'arbres. (3)

Déjà les PP. Jésuites commençaient à se bien établir, et avaient fort avancé tous les travaux, lorsque, l'année suivante (1627), ils furent obligés de tout interrompre. Ne voyant pas arriver leur vaisseau parti de Honfleur, sur lequel le P. Noyrot devait apporter la nourriture nécessaire à vingt-sept ou vingt-huit personnes qui étaient à leur charge, le P. Lalemant craignit que ce vaisseau n'eut péri ou qu'il eut été pris par les Anglais qui venaient de se déclarer pour les Huguenots du royaume armés contre Louis XIII, et se vit contraint, par défaut de vivres, d'y renvoyer tous ses ouvriers, de repasser en France et, à l'exception des PP. Massé et de la Noue, d'un Frère et de cinq autres personnes, afin de ne pas abandonner leur maison. (4)

La non-arrivée du vaisseau du P. Noyrot, attendu à Québec avec une si légitime impatience, était l'œuvre de de Caën. Le P. Noyrot, en effet, aussitôt son arrivée en France, avait préparé, pour le printemps de

(1) Relations des Jésuites de 1626.

(2) Champlain.

(3) L'abbé Ferland.

(4) L'abbé Faillon.

1627, un navire muni de tous les secours nécessaires pour l'établissement de Québec. Mais de Caën prit ombrage de cet armement, et comme il croyait avoir à se plaindre du *Duc de Ventadour* et du Père qui était procureur des missions, il fit en sorte que le vaisseau des Jésuites fut arrêté, pendant qu'il était encore à l'ancre. Pour mettre le comble aux embarras de la colonie, la compagnie envoya fort peu de provisions, cette année, à Champlain, qui en avait cependant un besoin extrême. (1)

D'aussi odieuses vexations, qui exposaient la colonie à mourir de faim, devaient avoir un terme. Dans le prochain récit, nous verrons le cardinal de Richelieu dissoudre la Compagnie des Marchands pour la remplacer par celle des Cent Associés, sans beaucoup plus de succès, jusqu'à ce que la justice de Dieu, passant sur notre pays sous la forme des Anglais, vint en déporter violemment tous les habitants et donner ainsi place, quelques années plus tard, à une seconde colonie française, toute composée, cette fois, de catholiques.

### VIII.

Il était, en effet, de la plus haute importance pour le développement de la colonie et la conversion des Sauvages qu'il n'y eût qu'une seule et même religion en Canada, ainsi que n'a pu s'empêcher de le remarquer Lescaurbot lui-même : " Comme la religion, dit-il, est le plus solide fondement d'un Etat, contenant en soi la justice et, conséquemment, toutes les autres vertus, aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit uniforme, s'il est possible, et qu'il n'y ait point de variété en ce que chacun doit croire, soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs, au moyen de la religion, vraie ou fautive, ont dompté des peuples farouches et les ont maintenus dans la concorde ; et là où ce point a été débattu, les esprits altérés ont fait des bandes à part et causé la ruine et la désolation des royaumes et des républiques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si près que ce qui regarde l'âme et le salut ; et si les grandes sociétés, fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire une poignée de gens faibles, impuissants, qui peuvent se soutenir à peine ? " (2)

Ces lignes, quoique écrites par une plume peu favorable à la religion catholique, sont cependant empreintes de beaucoup de sagesse et de raison, et condamnent les différents gouverneurs, lieutenants-généraux ou vice-rois, ainsi que les diverses associations de marchands qui, jusqu'alors, avaient joui du monopole exclusif de la traite des pelleteries, sous l'expresse condition de faire coloniser et évangéliser le Canada, mais qui, en définitive, ne s'étaient activement occupés que d'une chose : s'enrichir le plus promptement possible sans se soucier ou s'occuper d'aucune façon de l'avenir du pays. (3)

(1) L'abbé Ferland.

(2) Marc Lescaurbot, liv. II, ch. IX, page 195.

(3) L'amour insatiable du luxe, plus ardent encore chez ces marchands calvinistes que l'affection pour leur secte, les empêcha constamment d'attirer des colons en Canada ; et après vingt-deux ans d'un commerce non-interrompu en ce pays, ils n'y avaient pas défriché un seul arpent de terre, ni établi une seule famille française, à l'exception de celle d'Hébert, qui même ne s'y maintint que par son travail et son industrie personnelle.—(M. Pabbé Faillon.)

Aussitôt son arrivée à Paris, le P. Lalemant représenta au Cardinal de Richelieu le véritable état de la Nouvelle-France. Ce ministre illustre, qui, dans ces tentatives d'innovation, dépassa de beaucoup en hardiesse le grand roi qui l'avait précédé, poursuivait alors, avec une puissance d'esprit extraordinaire, une infatigable activité et une force d'âme héroïque, trois buts qui devaient sauver la royauté et établir la grandeur future de la France :

Soumettre au joug des lois l'indépendance turbulente des grands ;

Réduire entièrement les protestants, qui tendaient toujours à former un corps séparé dans l'État ;

Et, enfin, abaisser la maison d'Autriche, qui n'avait pas encore abandonné ses prétentions de domination universelle.

À l'époque où se passait ce récit, le Cardinal de Richelieu avait déjà atteint le premier de ses buts, en faisant décapiter successivement le Comte de Chalais, en 1626, et, l'année suivante, le Duc de Montmorency-Bouteville : le premier pour crime de conspiration, et le second pour avoir bravé l'édit qui punissait de mort les duellistes.

C'est par de pareils coups, frappant si haut et avec une justice si inflexible, que ce grand ministre entreprenait d'accélérer si fort le mouvement vers l'unité et l'égalité civiles, et de le porter si loin que désormais il fût impossible de rétrograder. (1)

On ne devra donc point s'étonner si, au récit du P. Lalemant, Richelieu songea aussitôt à casser la Compagnie des Marchands. D'ailleurs, comme le fait très-judicieusement observer l'abbé Ferland, Richelieu allait conduire l'armée royale sous les murs de la Rochelle, afin d'accomplir son second but et mettre fin à ces bouleversements périodiques qu'amenait, dans le royaume, l'esprit remuant des religionnaires. Or, au moment où il cherchait à arrêter en France les progrès du calvinisme, il ne pouvait permettre qu'on l'implantât, au détriment du catholicisme, dans une colonie française. (2)

Richelieu ayant fait remettre au duc de Ventadour la somme qu'il avait payée au Duc de Montmorency pour l'achat de la vice-royauté en Canada, signa, le 29 avril 1627, l'acte d'établissement d'une nouvelle compagnie avec les sieurs de Roquemont ; Houel, contrôleur général des Salines en Brouage ; de Lattaignant, bourgeois de Calais ; Dablon, syndic de Dieppe ; Du Chesne, échevin de la ville du Havre-de-Grâces, et Jacques Castillon, de Paris.

Ces signataires formaient le noyau de la Compagnie dite des Cent-Associés, appelée, dans l'esprit du Cardinal, à réorganiser la Nouvelle-France et à la rendre un jour la plus puissante colonie de l'Amérique, si l'exécution répondait à la beauté du projet et si les membres de ce grand corps savaient toujours profiter des dispositions favorables du souverain et de son ministre à leur égard. (3)

On ne chercha, du reste, nullement à pallier ou à couvrir les fautes commises par les Compagnies précédentes. Cet acte mémorable étala, dans toute sa hideur,

(1) Augustin Thierry, (Tiers-Etat) ; l'abbé Gaultier, (Leçons de Chronologie et d'Histoire).

(2) L'abbé Ferland, page 221.

(3) Charlevoix, liv. IV. p. 161.

l'incurie des anciens associés, " qui avaient jusqu'à présent obtenu pour eux seuls tout le commerce des dits pays, et ont eu si peu de pouvoir ou de volonté de le peupler et cultiver, que jusqu'à présent ils ne se sont mis en aucun devoir; ni commencé de satisfaire à ce dont ils s'étaient obligés. Car, bien qu'ils soient tenus de passer pour trente-six livres chacun de ceux qui voudraient aller au dit pays de la Nouvelle-France, ils se sont rendus si difficiles et ont tellement effarouché les Français qui y voudraient aller habiter, que bien qu'on leur permette pour leur usage le commerce avec les Sauvages, néanmoins c'est avec telle restriction que, s'ils ont un vaisseau de blé par leur travail plus qu'il ne leur faut pour vivre, il leur est défendu d'en secourir les Français et autres qui en pourraient avoir besoin, et sont contraints de l'abandonner à ceux qui ont la traite; leur étant de plus la liberté ôtée de le donner à qui leur pourrait apporter de France les commodités nécessaires pour la vie." (1)

Quoique cet acte révoquât, sous peine de confiscation de leurs navires et de leurs marchandises, tous les privilèges accordés auparavant à Guillaume de Caën et à ses associés, le Cardinal lui permit encore de faire la traite pendant une année seulement à partir de la date du dit acte, pour le dédommager et l'indemniser en quelque sorte des pertes réelles ou prétendues que de Caën soutenait encourir par suite du retrait de son monopole.

Dans le mois de mai de l'année suivante—1628—Louis XIII, qui était alors au siège de la Rochelle, donna sa royale approbation à l'acte qui supprimait l'ancienne Compagnie en créant celle des Cent-Associés.

" Comme il est de la gloire de Dieu et du bonheur de cet État," est-il proclamé dans l'édit royal, " que nos soins et nos travaux pour l'avancement de la religion Catholique, apostolique et romaine, ne soient pas bornés dans la seule étendue de la France, mais qu'à l'imitation du grand saint dont nous portons et le sceptre et le nom, nous fassions en sorte que la renommée des Français se répande bien loin dans les terres étrangères et que leur piété se publie par la conversion des peuples barbares ensevelis dans l'infidélité : cette pensée nous a fait souvent jeter les yeux sur les peuples de l'Amérique habitans de la Nouvelle-France dite Canada, et renouveler le désir de procurer leur conversion déjà commencée par le zèle de notre très-honoré Seigneur et père, le défunt roi Henri-le-Grand, de glorieuse mémoire.

" Et après avoir informé de notre volonté sur ce sujet le Cardinal de Richelieu, surintendant du commerce, il nous a été remontré par lui que pour faire réussir ce dessein, il avait assemblé des personnes de vertu et de courage, entendues au fait de la navigation, qui pourraient fournir aux dépenses nécessaires pour l'exécution d'une si haute et si sainte entreprise, et s'étaient obligées de former une forte compagnie pour l'établissement d'une colonie de naturels français-catholiques, ce qui était le seul et unique moyen d'avancer en peu d'années la conversion de ces peuples."

Mais une des clauses les plus remarquables de l'acte de fondation de la Compagnie des Cent-associés portait que tout Indien converti serait considéré comme citoyen français :

" Les Sauvages qui seront amenés à la connaissance de la foi et en feront profession seront censés et réputés naturels français, et comme tels pourront venir habiter en France; quand bon leur semblera, et y acquiescer, tester, succéder et accepter donations et légats, tout ainsi que les vrais reigneoles et originaires français, sans être tenus de prendre aucunes lettres de déclaration ni de naturalité." (1)

A aucune époque, même en France, remarque à ce sujet M. Dussieux, on n'a fait une plus large et plus généreuse application de la fraternité chrétienne. En accordant aux Indiens catholiques une complète égalité avec les citoyens français, sans tenir compte des différences de race, le grand Cardinal donnait la mesure de l'élevation et de la hardiesse de son génie.

Les associés s'obligèrent à faire passer deux ou trois cents hommes dans la Nouvelle-France, dès l'année 1628, et ils devaient continuer d'en envoyer annuellement, de sorte qu'au bout de quinze ans la colonie renfermât au moins quatre mille Français catholiques. La Compagnie devait les y loger, nourrir et entretenir de toutes choses nécessaires à la vie, pendant trois années; ce temps expiré, elle assignait à chaque colon une quantité de terre défrichée, suffisante aux besoins de sa famille, et lui fournissait le blé nécessaire pour les premières semences et pour la nourriture jusqu'à la récolte suivante. La Compagnie était encore tenue de placer dans chaque habitation trois prêtres, auxquels elle devait donner pendant quinze ans tout ce qu'il faudrait pour la vie et pour l'exercice du saint ministère.

La Compagnie s'étant promptement recrutée parmi les personnes les plus recommandables du haut commerce, et se voyant soutenue par de puissants protecteurs, fit un armement considérable composé de quatre navires, sur lesquels on embarqua des vivres en abondance et quantité de familles et d'ouvriers pour habiter le pays et défricher les terres. Plusieurs Pères Récollets, les RR. PP. Charles Lalemant et Ragueneau, se trouvaient repartis sur chacun de ces navires, qui appareillèrent de Dieppe, le 3 mai, sous la conduite du Sieur de Roquemont, amiral de la flotte.

\*\*\*

Le départ de ces quatre vaisseaux chargés de vivres et de colons, auxquels s'était joint encore un autre petit bâtiment frété par le P. Noyrot au compte des RR. PP. Jésuites, semblait présager pour la Nouvelle-France des jours meilleurs et un terme prochain à de longues et cruelles épreuves. Malheureusement, ce secours si impatiemment attendu ne devait pas arriver à sa destination, et nous allons bientôt voir tomber Québec au pouvoir des Anglais au moment même où l'on croirait ce poste le mieux en état de leur résister, par suite d'un concours d'événements aussi fâcheux qu'imprévus et tout-à-fait en dehors des prévisions humaines.

En effet, au moment que Roquemont faisait voile de Dieppe, une flotte anglaise commandée par les frères Kerk sortait de la Tamise pour surprendre l'établissement qu'il devait renforcer.

Les Anglais, ayant gagné de vitesse la flotte française, vinrent mouiller devant Tadoussac, d'où David

(1) Mercure Français, vol. XIV.

(1) Art. 17 de la charte de la Compagnie des Cent-associés. Mercure de France, T. XIV., p. 245.

Kerk envoya une partie de son équipage incendier le comptoir des associés au cap Tourmente, tandis qu'une de ses chaloupes remontait le fleuve, sous pavillon parlementaire, pour sommer Champlain de se rendre.

Cette chaloupe arriva à Québec le 10 juillet 1628. Dès que Champlain eut pris connaissance de la sommation, il chargea le porteur de répondre à l'amiral Kerk qu'il pouvait avancer avec ses bâtiments et venir faire l'essai de ses canons; qu'on l'attendait de pied ferme.

“ En ces occasions, rapporte Champlain, bonne mine n'est pas défendue. Pourtant chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour; nous n'avions que cinquante livres de poudre à canon, et si les Anglais eussent suivi leur pointe, malaisément pouvions-nous résister. Croyant donc que nous fussions mieux pourvus de vivres et de munitions de guerre que nous ne l'étions, ils brûlèrent toutes nos barques qui étaient à Tadoussac, excepté la plus grande, et allèrent chercher des vaisseaux français, le long des côtes, pour payer les frais de leur embarquement.” (1)

Cependant, M. de Roquemont étant arrivé sain et sauf dans la rade de Gaspé avec toute sa flotte, en avait détaché une barque pour donner avis à M. de Champlain du secours qu'il lui amenait et pour lui porter un brevet du roi qui l'établissait gouverneur et son lieutenant-général dans toute la Nouvelle-France, avec un ordre de faire l'inventaire de tous les effets qui appartenaient au Sieur de Caën. Mais peu de jours après qu'il eut expédié cette barque, il apprit, par une déplorable fatalité, que Kerk n'était pas loin de lui, et sur le champ il leva les ancrs pour l'aller chercher, sans considérer qu'il exposait au hasard d'un combat dont le succès était douteux—parce que ses navires étaient extrêmement chargés et fort embarrassés—toute la ressource d'une colonie prête à succomber. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer les Anglais; il les attaqua et se battit bien; mais, outre que ses vaisseaux ne pouvaient pas manœuvrer aussi bien que ceux de Kerk, ils étaient moins forts, ils furent tous désarmés et contraints de se rendre. De sorte que la barque, après avoir causé une courte joie à Québec, ne fit qu'augmenter, dit M. de Champlain dans ses mémoires, le nombre de bouches pour manger ses pois.” (2)

Sur ces entrefaites, les fuyards du Cap Tourmente, poursuivis par l'incendie et les Anglais, étaient accourus grossir la population affamée de Québec, que l'équipage de la barque dépêchée, quelques jours auparavant, par Roquemont, avait déjà considérablement augmentée.

Jamais encore, à aucune époque de sa vie si aventureuse et si pleine de dangers, Champlain n'avait dû considérer l'avenir avec un plus légitime effroi. L'ennemi, il est vrai, avait disparu; mais, en s'éloignant, il avait enlevé à la colonie ses moyens de subsistance, et il ne restait guères d'autre perspective pour les cent malheureux demeurant avec Champlain dans Québec, que celle d'une lente agonie accompagnée de toutes les tortures de la faim et du désespoir.

Heureusement que ces pauvres abandonnés avaient pour chef un homme d'une indomptable énergie, dont la grande âme, aussi solidement trempée que son corps de fer, savait se mettre à la hauteur des circonstances

et envisager froidement toute l'horreur d'une position aussi déplorablement exceptionnelle.

Qu'on se figure, en effet, la situation morale et physique de cette population héroïque, si digne à la fois de pitié et d'admiration. Épuisée, exténuée par la famine, elle venait à peine d'avoir échappé aux rigueurs d'un long hiver et attendait, avec cette confiance si naturelle chez les malheureux, les secours de toute espèce qui allaient arriver de France.

Qu'il dût être triste le réveil de ces malheureux, qui jusqu'alors s'étaient endormis chaque soir dans la douce espérance de voir poindre, à l'horizon du lendemain, les voiles françaises apportant dans leurs plis une nouvelle vie, lorsque les fuyards du Cap Tourmente, accourant éperdus au milieu d'eux, vinrent leur annoncer la ruine de la flotte et de leur dernier espoir!

À la confiance patiente et résignée, succéda un abattement morne et désolé d'autant plus profond que l'énergie morale, qui les avait soutenus jusqu'alors, abandonna tout-à-coup ces malheureux. Rien ne saurait peindre le sombre désespoir et la désolation du regard de ces figures pâles et décharnées examinant, du haut des remparts, les quelques arpens de terre défrichés par les Pères Jésuites, les Récollets et les familles Hébert et Conillard, et semblant calculer d'avance combien de temps cette récolte pourrait prolonger leur misérable existence.

En effet, il n'y avait pas à se le dissimuler: avec la meilleure volonté, les associés ne pouvaient envoyer d'autres navires avant dix mois. Il leur fallait donc se résoudre à attendre encore près d'une année les choses les plus nécessaires à la vie, sans savoir encore si ces secours arriveraient!

Champlain se montra admirable. Il commença d'abord par relever, autant que possible, le moral abattu de ses compagnons d'infortune, et au lieu de les bercer de trompeuses espérances, il leur donna à entendre que leur seul moyen de salut se trouvait en leurs propres mains, et qu'il fallait chercher dans la pêche et la chasse de précieuses ressources pour l'hiver prochain.

En attendant la récolte, raconte-il lui-même, et “ nous voyant dénués de toutes choses, jusqu'au sel, je me déterminai à faire des mortiers de bois où l'on pilait les pois, qui, réduits par ce moyen en farine, nous profitaient mieux qu'auparavant. (1)

Mais, remarque ici M. l'abbé Faillon, comme ce travail était long et pénible, Champlain fit faire un moulin à bras, le serrurier étant parvenu à tailler et à disposer une pierre qui servit de meule. Chacun donc portait au moulin des pois pour la semaine, ce qui, ajoute Champlain, augmentait notre bouillie et nous fit un très-grand bien. Ainsi la nécessité où nous étions réduits nous fit trouver ce que pendant vingt ans on avait cru être comme impossible. Il est vrai que le sieur de Caën avait envoyé des meules à Tadoussac; mais ses gens, par un effet de leur négligence, aimèrent mieux de les laisser là que de les porter à Québec. On disait, cependant, qu'il y avait des meules dans la Nouvelle-France; mais autant eut-il valu qu'elles eussent été à Dieppe qu'à Tadoussac, où les Anglais les ont depuis rompues en plusieurs pièces.” (2)

Cependant les récoltes faites par les Récollets, les

(1) Champlain.

(2) Charlevoix, liv. IV. page 167.

(1) Champlain.

(2) Champlain.

Jésuites et les familles Hébert et Couillard, jointes à ce que fournirent la pêche et la chasse, procurèrent assez de vivres pour empêcher les habitans de mourir de faim pendant l'hiver. (1)

La longueur de cet hiver, rapporte Champlain, nous donnait souvent à penser aux inconvéniens qui pouvaient arriver et aux moyens à prendre pour subvenir à nos nécessités, qui étaient plus grandes qu'elles avaient été jusqu'alors. Tous nos légumes devaient être consommés dans le mois de mai 1629, quelque grand ménage que j'en fisse, car je pensais qu'il valait mieux souffrir doucement la faim que de manger tout à la fois pour mourir ensuite. C'est ce que je remontrai à tous mes gens, les exhortant à prendre patience en attendant notre secours..... Enfin, le mois de mai étant venu et déjà avancé, la crainte que nous avions qu'il ne fut arrivé quelque accident à nos vaisseaux nous faisait chercher tous les moyens de remédier à la famine extrême qui se préparait, il ne nous restait de pois que pour jusqu'à la fin de mai. (1)

Au mois de juin, les pois vinrent à manquer tout-à-fait. Il fallut alors avoir recours à la nourriture de hasard que pouvaient fournir les bois jusqu'à l'arrivée des navires. En attendant, dit l'abbé Faillon, les uns étaient tous les jours dans la nécessité d'aller chercher des racines à six ou sept lieues de l'habitation, avec une peine et des fatigues extrêmes, sans en trouver cependant assez pour se nourrir. Les autres faisaient ce qu'ils pouvaient pour prendre du poisson; mais n'ayant ni filets, ni lignes, ni hameçons, ils ne rapportaient que fort peu de leur pêche. La poudre à canon était devenue si rare que Champlain aimait mieux souffrir la disette que de la consumer à la chasse, car il n'en restait plus que de trente à quarante livres, et encore était-elle très détériorée.

Le spectacle le plus lamentable et le plus déchirant était de voir quelques pauvres familles chargées d'enfants, et d'entendre ces derniers, pressés par la faim, crier après leurs parents qui ne pouvaient leur procurer assez de racines pour les rassasier. Car malaisément chacun en trouvait-il suffisamment pour apaiser à moitié sa faim, même en s'enfonçant dans l'épaisseur des bois, à quatre ou cinq lieues de l'habitation, en souffrant encore l'incommodité des moustiques et quelquefois celle du mauvais temps. (1)

Tandis que les habitans de Québec enduraient cette longue agonie, Richelieu, qui venait d'avoir humilié les Anglais en leur prenant la Rochelle, et qui avait appris, non sans indignation, la capture du convoi du sieur de Roquemont, ordonna à l'amiral de Razilly de rassembler sept vaisseaux de guerre pour escorter les navires de la Compagnie destinés à secourir la Nouvelle-France.

Cette flotte était prête lorsque la paix fut signée entre l'Angleterre et la France, et l'amiral de Razilly, au lieu de gagner le Canada, fut envoyé contre les pirates du Maroc; ce qui fit que les vaisseaux des associés, après un retard inutile, ne partirent que le 26 juin, sous la conduite du capitaine Daniel, de Dieppe. Ce marin, qui passait pour très-habile, devait cependant, par une étrange fatalité, commettre la même faute

que le sieur de Roquemont. Ayant eu connaissance que les Anglais s'étaient fortifiés dans l'île du Cap Breton, il alla attaquer leur fort, les délogea et y mit une garnison de quarante hommes, avec lesquels il laissa les Pères Vimont et de Vieuxpont. Sur ces entrefaites survinrent la brume et la tempête, et les bâtimens qui auraient dû ravitailler Québec furent rejetés, par une mer furieuse, sur les côtes de France et d'Espagne.

\*\*\*

Cependant Champlain, se trouvant à bout de ressources, projeta d'envoyer une partie des colons à Gaspé, où, chaque année, se rendaient des vaisseaux français pour faire la pêche de la morue. Il voulait en faire passer d'autres chez les Abénaquis, et, dans ce but, un messenger fut dépêché vers leur pays pour préparer les voies. Il eut même la pensée d'aller s'emparer d'un village iroquois, avec une partie des hommes qui avaient hiverné à Québec et une vingtaine d'autres qui revenaient du pays des Hurons (2). Enfin, comme il ne voulait négliger aucun des moyens qui pussent contribuer à sauver la colonie, il décida son beau-frère à se dévouer pour le salut commun, et "sur la fin de juin, Bustache Boullé partit avec douze hommes, sur une misérable barque de dix à onze tonneaux, pour se rendre à Gaspé. S'il n'y avait point de vaisseaux, il avait ordre de pousser jusqu'en France, pour porter les dépêches de Champlain au roi, au Cardinal de Richelieu et aux associés. Pour toutes provisions l'équipage n'emportait que des racines; mais Boullé avait l'espérance de trouver du poisson à Gaspé, ou, du moins, parmi les bâtimens de pêche sur les grands bancs. (3)

Eustache Boullé naviguait dans les eaux de Gaspé lorsqu'il fut aperçu par un navire de la flotte anglaise des frères Kertk, et après une chasse de trois heures, il fut atteint et fait prisonnier avec son équipage.

La maigreur et l'aspect pitoyable des Français, les provisions de racines qu'ils avaient à bord et le triste état de leur navire, tout annonçait au commandant anglais que Québec devait se trouver à l'extrémité.

Sans perdre de temps Kertk remonta le fleuve avec sa flotte, composée du *Neebot*, de près de cent tonneaux avec dix canons, et de deux pataches du port de quarante tonneaux, avec six canons chacune, et portant environ cent cinquante hommes armés.

Arrivé à hauteur du Cap de Lévi, Kertk fit mouiller sa flotte et dépêcha vers Québec une chaloupe sous pavillon parlementaire. Champlain se trouvait alors presque seul au fort, une partie de ses gens étant allés à la pêche et d'autres à la recherche de racines. Cependant les Pères Jésuites et les Récollets ayant aperçu la flotte et la chaloupe qui portait un drapeau blanc, étaient accourus l'en prévenir, et après avoir délibéré sur le meilleur parti qu'on avait à prendre, il fut arrêté que, dans l'impuissance où l'on était de se défendre, on chercherait à obtenir la meilleure composition qu'on pourrait. Or donc, pour donner à entendre à ceux qui étaient dans la chaloupe qu'ils pouvaient approcher en assurance, Champlain fit arborer, au sommet du fort, un autre drapeau blanc. La chaloupe étant arrivée au rivage, un gentilhomme anglais mit

(1) L'abbé Ferland, p. 231.

(2) Champlain.

(3) Champlain.

(1) L'abbé Ferland.

(2) L'abbé Ferland.

piéd à terre, et alla se présenter à Champlain, à qui il remit fort civilement une lettre des deux frères du général David Kertk, dont l'un, le capitaine Louis Kertk, venait pour commander au fort de Québec, et l'autre, le capitaine Thomas Kertk, avait le titre de vice-amiral de son frère David, resté à Tadoussac. Par cette lettre, datée du 19 juillet 1629, ils sommaient Champlain de remettre entre leurs mains le fort et l'habitation de Québec, en l'assurant d'une composition honnête et respectable, ce qu'il accepta. Il fut permis aux Français de sortir avec leurs armes, leurs habits et les pelleteries qui leur appartenaient en propre; aux soldats d'emporter chacun leurs habits et une robe de castor, et aux religieux leurs robes et leurs livres, en leur promettant à tous de les conduire en Angleterre et de là en France.

Le lendemain, suivant les termes de la capitulation, le drapeau fleurdelisé fit place au drapeau anglais sur les remparts de Québec, au bruit des canons de la flotte et du fort, et l'on procéda immédiatement à l'embarquement des colons français. (1)

\* \* \*

Pendant que Québec tombait ainsi aux mains des Anglais, Emery de Caën remontait avec hâte pour le ravitailler et pour prendre possession des pelleteries qui appartenaient à l'ancienne Compagnie. Ayant appris, avant son départ, que la paix était conclue entre la France et l'Angleterre, il naviguait en pleine sécurité. Son navire passa vis-à-vis de Tadoussac, sans être aperçu par les Anglais, grâce à une brume épaisse; mais en essayant de doubler la pointe aux Allouettes, il fut poussé sur l'île Rouge, où il resta échoué. Au même moment, la brume disparut et les Français reconquirent la flotte anglaise. De Caën se croyant en danger, tira du canon pour demander du secours.

— Il les faut laisser, répondit Kertk à ses officiers qui voulaient aller s'en emparer, il faut attendre un peu, ils ne pourront nous échapper.

Il se trompait, car le flux de la mer souleva le navire français, qui se tira du danger sans avarie considérable. Toutefois il n'échappa à ce péril que pour tomber dans un autre plus sérieux, car, en remontant, il alla donner au milieu des bâtiments anglais qui descendaient de Québec. Thomas Kertk renferma Champlain et ses compagnons à fond de cale et poussa son vaisseau contre celui d'Emery de Caën. Par une mauvaise manœuvre, le beaupré du bâtiment anglais se trouva engagé dans les haubans de son adversaire; l'abordage était devenu impossible, et l'on se lançait de bord à bord tout ce qui tombait sous la main. L'issue du combat semblait douteuse, lorsqu'un homme de De Caën ayant crié: Quartier! Kertk s'empressa de répondre: Bon quartier! Ces mots suffirent pour suspendre le combat. Le commandant anglais fit remonter Champlain sur le pont, et, en sa présence, il renouvela à De Caën la promesse de le bien traiter. Ce dernier consentit à se

rendre, au moment même où arrivaient les deux pataches anglaises qui s'avançaient pour décider le combat. (1)

La reddition de Québec et le transport de tous ses colons en France, remarque M. l'abbé Faillon, forme un des épisodes les plus singuliers de l'histoire du Canada. Malgré tant de secours envoyés, malgré le traité de paix conclu entre les deux couronnes, Québec est pris et tous les hommes de De Caën sont transportés en France, de sorte qu'il ne reste plus en Canada que la seule famille Hébert, qui même n'y fait qu'un séjour passager pour attendre la récolte. Si les secours dont nous parlons fussent arrivés à temps; si le Sieur de Roquemont fût allé droit à Québec; si le capitaine Daniel se fût borné à remplir sa commission, sans entreprendre une expédition militaire, le pays eût été conservé et les colons fussent restés à Québec. Il est bien probable que la Compagnie des Cent-associés, obligée de faire passer, dans le courant de l'année 1628, de deux à trois cents hommes dans la Nouvelle-France, y eût retenu, en grande partie, ceux de De Caën qui connaissaient le pays et pouvaient être très-utiles pour le commerce. Il paraît donc que la Providence ménagea tous ces événements si malencontreux en apparence pour éloigner du pays tous ces hommes dont la conduite avait été jusqu'alors un obstacle à la propagation de l'Évangile chez les Sauvages, et qui, d'ailleurs, s'étaient montrés si mal disposés envers la Religion, afin de former dans le même lieu une nouvelle colonie toute composée de catholiques, conformément aux religieux desseins de François Ier.

PAUL STEVENS.

## LE DIVORCE.

(Suite.)

### VIII.

M. Serclaes continua ainsi à exhaler sa bile jusqu'à l'heure du dîner, relevant, rassemblant, liant en gerbes les moindres, les plus impossibles griefs de la vie domestique, pour en dresser un acte d'accusation contre la pauvre femme. Celle-ci laissait passer l'orage, sans même lever de paratonnerre; elle ne répondait que par quelques mots d'excuse, courts et simples; mais, lorsqu'on se leva pour passer dans la salle à manger, Odile vit couler sur les joues de son amie deux larmes retenues à grand-peine.

Le repas fut froid, silencieux; le babil des enfants était réprimé par les regards sévères de leur père; Gabrielle servait, un peu intimidée par les critiques de son mari, et lui-même, tout en s'occupant avec exactitude d'Odile, placée près de lui, ne semblait pas désirer lier conversation. Il goûtait peu madame Walmeire; le divorce lui était odieux en théorie autant qu'en pratique; mais, comme, en dépit de sa mauvaise humeur, il estimait profondément sa femme, il n'osait ni ne voulait exercer son autorité contre une amie qui lui était chère. Il se contentait de montrer à Odile un visage austère; si elle l'eût consulté, en honnête homme, il lui aurait dit ce qu'il avait sur le cœur, et jamais Chaumette exaltant le divorce, et l'appelant *le dieu tuté-*

(1) Les deux seules familles françaises alors établies dans le pays, celle de la veuve Hébert et celle du Sieur Couillard, qui avait épousé Guillemette Hébert, fille du précédent, demeurèrent dans la Nouvelle-France. Louis Kertk les avait engagés à rester dans leur maison et à faire la récolte de leurs grains, les assurant qu'ils en disposeraient comme il leur semblerait bon, et que si, l'année suivante, ils se déplaçaient en Canada, ils auraient toute liberté de repasser en France.

(1) L'abbé Ferland.

laire de l'hymen, n'aurait entendu une réplique plus verte, plus chaude et plus convaincue.

Le dîner finit, et M. Serelacs sortit sans s'être déridé. Les enfants allèrent jouer, et Odile, qui avait le cœur oppressé, s'écria : « Et tu souffres, tu tolères cela, ma pauvre Gabrielle ? toi, si bonne, si dévouée, tu te laisses accuser de faiblesse, d'incapacité, de nonchalance ! j'en suis révoltée. »

Gabrielle sourit, mais d'un sourire un peu mélancolique. « Eugène était agacé, fatigué, dit-elle, il avait travaillé hier soir fort tard, et ce matin sa lampe brillait avant le jour... Ne faut-il pas un peu d'indulgence.

— Mais c'est une patience angélique qu'il te faut ! S'il est malade, est-ce une raison pour être injuste, et injuste envers toi !

— J'avais eu un tort réel, j'avais oublié de renvoyer les livres du président.

— Tu plaisantes ! il n'avait qu'à donner des ordres à ses gens.

— Comme tu y vas ! sa femme ne doit-elle pas diriger toute chose dans sa maison, et un mari occupé comme l'est le mien, n'a-t-il pas le droit de se reposer sur elle de mille petites affaires ennuyeuses ?

— Les procédés de M. Serelacs ne te font donc aucune peine ?

— Je mentirais si je le disais : mon cœur et ma vanité souffrent un peu, je l'avoue. . .

— Et tu consens à souffrir ?

— Que ferais-tu donc à ma place ?

— Quand la vie en commun est devenue lourde, intolérable, le remède est là, prévu par la loi. Le divorce, pauvre amie !

— Ah ! si tu voyais ce triste remède revêtu des couleurs sous lesquelles il m'apparaît ! Mais, avec le divorce, le mariage perd toute sa majesté, il n'est plus ce lien sacré, inviolable, qui doit se continuer dans une meilleure vie ; il devient alors un caravansérail, une tente dressée pour quelques heures de joie, et que l'on abandonne dès qu'il pleut ou qu'il neige. L'indissolubilité est la pierre angulaire du mariage ; on est plus patient pour celui qu'on ne doit jamais quitter, on garde mieux son cœur puisqu'on sait qu'un seul peut en être maître : toutes les vertus conjugales sont préservées par l'invincible foi donnée à l'autel, et toi-même, Odile, si tu avais vécu dans un pays où ton union n'aurait pu être rompue, n'aurais-tu pas cherché à apaiser tes premiers mécontentements au lieu d'en exciter le feu dans ton âme ? On cherche d'instinct la résignation quand on sait que le mal n'a pas d'autre remède qu'elle. Et les enfants ! pauvres créatures sans famille, passant de l'une à l'autre, sans amitié, sans direction, ayant des liens partout et de la protection nulle part ! Peut-être, avant un ou deux ans, ta Marguerite aura-t-elle quelque frère, né d'une nouvelle union de son père ; peut-être toi-même lui donneras-tu, dans un nouveau mariage, des frères et des sœurs ? Quelle confusion ! à qui portera-t-elle son attachement fraternel ? à qui rendra-t-elle le respect filial ?... à son père que sa mère ne voit jamais et dont elle n'ose parler ? à ce parent nouveau, dont l'autorité ne durera peut-être que quelques années, car un nouveau caprice peut dissoudre la nouvelle union, un nouveau caprice peut en former une autre... pourquoi pas ?

— Tu es sévère ! répondit Odile en baissant les yeux.

— Oh ! vois-tu, cette question me touche au cœur : la

famille est tout ce qu'il y a de sain et de bon, et le divorce en est l'inévitable dissolvant. L'Église le réprouve, et l'Église est infaillible dans ses arrêts.

— Tu as une foi vive, toi, Gabrielle ; elle te soutient dans tes peines.

— Dieu la donne à qui la demande, Odile ; l'as-tu demandée ?

— C'est égal, dit Odile en relevant la tête avec fierté, je ne donnerai pas à M. Walmeire le plaisir de me voir humiliée devant lui, demandant à rentrer en grâce, et à reprendre ma place dans sa maison. Il veut le divorce, eh bien ! je le veux aussi.

— Et ta situation après le divorce, y as-tu songé ?

— Je serai seule et libre. Sois tranquille, je ne me marierai pas.

— Je le désire, mais je crains que même, en n'acceptant pas de nouveaux liens, tu ne rencontres bien des épines dans cette situation. Pauvre amie !

— Eh bien ! je te trouverai toujours, lui répondit Odile en l'embrassant avec affection ; je t'aime bien, quoique tu sois parfaite. »

Elles se quittèrent. M. Serelacs rentra une heure après ; il semblait rasséréné, et, allant droit à sa femme, il l'embrassa et lui dit :

« J'étais chagrin tantôt, ma bonne Gabrielle, il faut m'excuser.

— C'est tout fait, dit-elle en souriant.

— Puis, la présence de ton amie n'a pas le don de me mettre en belle humeur. Une femme divorcée n'est pas une amie digne de toi.

— Où ira-t-elle si je la repousse ?

— Mon Dieu ! je ne t'empêche pas de la recevoir, mais excuse-moi encore une fois si sa présence me porte sur les nerfs. Elle et ses pareilles tendent à diviser de plus en plus la Belgique en deux camps, deux sociétés, sous deux étendards, comme disent les Jésuites, scission qui mènera tôt ou tard la ruine de notre pauvre pays. Vois-tu, Gabrielle, celui qui était maussade tantôt, ce n'était pas le magistrat.

— Le magistrat pensait et le mari parlait, dit-elle en riant, mais mari et magistrat sont également aimés. »

## IX

La loi exige le délai d'une année avant que le divorce soit prononcé. Temps d'arrêt et de réflexion, qui est le palliatif opposé par les législateurs à l'imperfection de cette même loi. Ils n'ont pas voulu que l'on s'embarquât durant la tempête. Peu de personnes en profitent ; ceux que la passion ou l'intérêt ont porté à rompre une première union trouvent dans leur esprit assez de raisons pour s'absoudre : le temps n'a pas assez éloigné d'eux les objets de leur amour ou de leur ressentiment, pour qu'ils puissent les juger avec équité, et, d'ordinaire, l'année s'écoule sans rien changer à leur première détermination. A trois reprises, l'époux et l'épouse se revoient devant le magistrat qui cherche à les éclairer et à opérer entre eux un rapprochement. Beaucoup de formalités environnent cet acte décisif, car autant la législation révolutionnaire de 1792 avait rendu aux époux le divorce facile, autant elle avait ouvert les digues à la licence des passions, autant la loi revue et corrigée de l'an onze ou du Code Napoléon a entouré d'obstacles un acte que le législateur semble

regretter, tout en le permettant; on sent dans la différence des lois la différence des temps.

M. et madame Walmeire subirent ces différentes épreuves sans que leur première résolution fléchit; le regret et le repentir n'avaient pas encore mûri, au feu du malheur, dans le fond de leur âme: ils persistèrent, ils se revirent devant le juge sans que d'anciens souvenirs vinsent ébranler leur décision; ils apportèrent aux formalités que la loi leur imposait, une physionomie également inflexible, et, l'année écoulée, le divorce fut prononcé. Arrêt sans retour, par lequel les hommes brisaient le lien sacré que Dieu même bénit par le prêtre de cette grande bénédiction qui convoque autour de l'autel les plus touchants souvenirs de la terre, les plus beaux exemples des pères et des mères de la race humaine, afin de rendre plus solennelle l'union de deux enfants de l'Eglise. Ah! si, dans la catholique Belgique, ceux qui réclament le divorce relisaient les prières de la liturgie et ces graves paroles par lesquelles l'Eglise a sanctifié leurs nœuds, oseraient-ils demander la rupture d'un lien auquel Dieu et ses anges ont assisté?... Oseraient-ils profaner ce sacrement, qui est grand en Jésus-Christ?...

Odile et Guido étaient libres. Guido, qui durant l'année d'attente, avait eu devant les yeux un but désiré, ressentit une vive joie lorsque tombèrent des liens qu'il avait appris à détester, et, avec l'inconséquence naturelle à l'homme, il comptait trouver dans une seconde union un bonheur, une paix que la première ne lui avait pas offerts; il allait donc au-devant de l'avenir, il réglait ses affaires, il s'occupait des préliminaires de son second mariage; il nourrissait un espoir et un but, tandis qu'Odile, seule, sans projets et sans désirs, était tombée dans un vide affreux que rien ne consolait, ni les souvenirs ni les espérances. Sa fille seule l'occupait; le tribunal la lui avait donnée; mais là même, dans l'accomplissement du plus doux des devoirs, elle sentait un isolement pénible, et parfois le plus cruel des embarras, lorsque l'enfant innocent parlait de son père, et disait: "Il faut aller voir papa! Je ne suis plus contente depuis que je ne le vois plus le soir et le matin! Oh! maman, retournons dans la grande maison: on y était bien mieux qu'ici..."

M. Paulus s'efforçait cependant de distraire sa fille et de lui faire, comme il le disait, un heureux sort; il voulut la mener dans le monde, il voulut attirer le monde chez lui, par l'attrait, parfois tout-puissant, des réunions et des fêtes; mais là encore, Odile put comprendre ce que sa position avait de faux et de blâmable, et, après quelques essais, elle supplia son père de la laisser vivre dans la retraite.

"Le monde m'est odieux, lui dit-elle; je ne suis pas remise des secousses que j'ai éprouvées, je suis triste encore... à quoi bon porter mon chagrin parmi les gens heureux?..."

Eh bien! tu vivras comme tu l'entends pendant quelque temps, mais après, quand tu seras plus calme, nous verrons nos amis... Je veux de l'animation autour de moi... crois-tu que je t'ai reprise pour te faire vivre en béguine? Que diantre! il faut un peu d'énergie, ne fût-ce que pour montrer à monsieur Walmeire qu'on n'a pas besoin de lui pour être heureux. Il va partout, à la redoute, aux concerts, aux spectacles, aux promenades, avec sa madame Ida; je veux qu'on t'y voie aussi, ma fille, et en belles toilettes

encore; nous n'épargnerons rien, tu verras! il sentira ce qu'il a perdu!

— Hélas! à quoi bon désormais? "se dit Odile tout bas.

Avec Gabrielle, elle osait dévoiler le fond de son cœur, elle trouvait là une amitié si inviolable et si fidèle, qu'elle osait mettre à nu les plus secrètes blessures que son âme et sa fierté avaient reçues. "Tu n'as pas voulu venir à la soirée que mon père a donnée, lui dit-elle le lendemain de la dernière de ces fêtes; ah! Gabrielle, je t'attendais avec bien de l'impatience attendant!"

Gabrielle rougit; Odile s'en aperçut et continua d'un ton bas et triste:

"On ne te l'as pas permis, n'est-il pas vrai? M. Serclues est si rigoureux pour moi... et il n'est pas le seul... pas une de mes anciennes amies n'est venue hier; elles ont envoyée des billets d'excuses; nous n'avons vu que des hommes et des femmes âgées qui vont partout où l'on trouve à faire un whist. Mais les jeunes femmes n'ont pas eu plus de permission que tu n'en as eu toi-même. Ah! si tu savais! si tu savais!..."

Elle n'acheva point et appuya son front dans sa main d'un air découragé. "Parle! lui dit Gabrielle en l'embrassant; quoi qu'il arrive, ne sais-tu pas que tu as une sœur en moi? tu peux tout me dire!..."

— Si tu savais de quelle manière j'ai été reçue au bal de madame D... Elle m'avait invitée, parce qu'elle a connu ma mère et qu'elle m'a vue enfant, elle me montra de la grâce et de l'amitié, mais les autres dames, ses amies, ses invitées... c'était à qui ne se trouverait pas à côté de moi... Une mère fit lever sa jeune fille qui était assise à mes côtés, sur la même banquette... un de mes cousins voulut me faire danser, il ne put trouver un vis-à-vis... Quand j'approchais d'un groupe où se trouvaient des femmes qui m'accueillaient si bien jadis, je voyais tous les regards fixés sur moi, j'entendais des chuchotements, je devinais des paroles méprisantes... Une fois je surpris une de ces paroles: Une femme divorcée depuis six mois devrait-elle s'afficher de la sorte?... c'est un vrai scandale! Je ne comprends pas que madame D... reçoive cette madame Walmeire... Gabrielle, qu'il est dur d'être méprisée ainsi! je n'ai cependant pas fait de mal."

Gabrielle garda le silence; elle compatissait aux peines de son amie, mais l'affection même ne pouvait lui faire voiler la vérité, et ce blâme des honnêtes femmes, cette sévérité de l'opinion publique, l'affligeaient sans l'indigner. "Toi seule me restes! dit Odile; tu es assez sage pour n'avoir pas besoin d'être prude! Pourvu seulement que ton mari ne te défende pas toute relation avec une paria telle que moi.

— Sois tranquille; j'ai obtenu sa promesse à cet égard.

— Obtenu!"

Odile n'ajouta rien; un flot de pensées d'une inexprimable amertume inondait son cœur; elle accusait le monde, la société, les amis infidèles et légers, elle accusait surtout Guido, et ne pensait pas à s'accuser elle-même.

Plus d'une année s'était écoulée; Guido avait épousé Ida Franck et transféré à Bruxelles sa maison de banque. Odile était restée dans la maison de son père. Rien de nouveau ne s'était mêlé à sa vie; mais, au moment où nous la retrouvons, une vive et dévorante inqui-



étude brisait son cœur. Son enfant, après avoir un peu languï, et un peu pâli, venait de tomber plus gravement malade, et l'œil, l'instinct de la mère dévinaient le danger.

Elle était assise auprès du lit de Marguerite. Le docteur Thibault, près de la cheminée, lisait le journal et tournait de temps en temps son regard perçant sur l'enfant malade, son regard profond et presque attendri sur Odile attentive. Elle était là, immobile, les mains croisées sur ses genoux, les yeux rivés sur le visage de sa fille, comme si elle eût voulu en garder une éternelle image au fond de ses prunelles. Qu'il était douloureusement changé, ce joli visage d'enfant ! une couleur de cire s'étendait sur les joues creusées, jadis roses et rondes ; les yeux s'enfonçaient dans leur orbite ; des sillons, tel qu'en dessinent les chagrins dans le cours d'une longue vie, s'étendaient du nez vers la bouche et donnaient à la figure une gravité singulière ; ses cheveux déroulés et humides entouraient d'un cadre sombre cette figure allongée et souffrante ; une faible plainte s'échappait fréquemment des lèvres de Marguerite, sans qu'elle s'en aperçut peut-être, car lorsqu'elle sortait de son assoupissement, elle s'efforçait de dire, en regardant sa mère : " Ce ne sera rien... je vais guérir !... "

Depuis six jours cette plainte retentissait et suspendait toute autre pensée dans le cœur d'Odile ; depuis six jours, la vie de l'enfant, prête à s'échapper, était rappelée par les énergiques efforts de la science. Le docteur Thibault n'avait pas quitté la maison d'Odile un instant ; ensemble ils avaient lutté, veillé, combattu et suffert ; il était aussi vigilant qu'elle, elle était aussi sagace que lui ; l'amour maternel lui prêtait une sorte de divination, et leurs efforts réunis avaient réussi à vaincre la maladie sur ses extrêmes limites. Au moment où nous les retrouvons, Odile, assise auprès du lit, avait conservé ses forces ; mais le docteur, cédant à la fatigue, s'assoupit, et son journal échappa de ses mains. Madame Walmeire le regarda avec une espèce d'intérêt ; il lui était presque devenu cher depuis qu'il avait si passionnément partagé ses inquiétudes ; elle alla doucement, à pas légers, baisser un rideau qui laissait filer un rayon de soleil, et, passant à côté du fauteuil, elle ramassa le journal tombé à terre. Le doux ange du sommeil paraissait étendre sur la maison ses ailes bruniées, Marguerite aussi dormait, et ces courts repos semblaient une trêve de Dieu avec le mal. Odile, un peu plus calme, l'âme un peu rassérénée, voulut combattre ce besoin de sommeil qu'elle éprouvait à son tour, ce besoin impérieux qui, comme dit le roi Henri, *ferme les yeux au mousse ballotté sur un mât chancelant* ! Elle essaya de lire, et suivit machinalement du regard les colonnes du journal. Les nouvelles coutumières ne l'intéressèrent pas ; elle parcourut l'article du fond, les faits divers, les bruits de bourse sans trop comprendre ce qu'elle lisait, quand ces mots la frappèrent :

#### PROGRAMME DES LIBRES PENSEURS.

" Pas de prêtre, ni à la naissance ni au mariage, ni à la mort. "

" La paix de l'âme est dans la négation de Dieu. "

Ces lignes étaient marquées d'un coup d'ongle, et Odile se souvint que c'étaient là les théories qui formaient l'entretien favori de son père et du docteur ; le journal n'était que l'écho fidèle de leurs vœux et de leurs

discours. Elle les avait entendus mille fois, ces discours impies, et ils l'avaient laissée à peu près indifférente ; en ce moment la parole écrite avait toute sa force sinistre, et auprès de ce lit de souffrance la négation d'un Dieu puissant, d'un Dieu sauveur, parut au cœur éprouvé d'Odile un blasphème terrible, une action cruelle et impie. Que dirait-on de l'homme qui, voyant un navire en détresse, éteindrait d'une main tranquille le fanal qui doit guider ?

" Ce sont donc là ses principes ! se dit-elle en regardant le docteur endormi. Il ne croit à rien, ni à la vertu ici-bas, ni à Dieu dans le ciel, ni à l'immortalité de l'âme après nous ! Pour lui Marguerite n'est qu'un peu de matière organisée ; ce qui en elle m'aime et me comprend, ce n'est que le jeu des nerfs ou du cerveau ; après elle, il ne resterait rien... rien... pas une étincelle... et s'il la guérit, sa conscience aura tout fait, Dieu n'y sera pour rien... Ah ! cependant, quand on est malheureux, que l'on a besoin de Dieu !... Ces idées me font horreur à l'heure qu'il est... "

Elle jeta le journal et resta pensive, regardant avec une attention mêlée d'anxiété le visage de Marguerite.

Elle dormait encore assez paisiblement, mais les ombres funestes n'étaient pas éloignées... et vers le soir la fièvre la reprit avec plus d'intensité. Le docteur s'était réveillé, et son énergie ordinaire s'était réveillée aussi ; il lutta, il veilla, resta sur pied tout la nuit, pendant qu'Odile reposait un peu sur le lit de camp dressé dans l'antichambre, et durant douze heures, le danger croissant fut combattu avec une ardeur également croissante. À midi, la fièvre était tombée, une chaleur moite assouplissait les membres de l'enfant et appelait sur ses joues une faible rougeur ; le pouls était redescendu, et tout l'extérieur de la petite malade n'accusait plus qu'une extrême faiblesse.

" Docteur, qu'en pensez-vous ? " demanda M. Paulus, non sans une certaine hésitation.

Odile, tremblante, écoutait sans oser rien dire.

" Je pense, répondit le docteur, je pense que, si nul accident ne survient, Marguerite est sauvée. "

— Ah ! mon ami ! c'est à vous que nous vous la devons ! c'est votre science, votre expérience... "

M. Paulus ne put achever ; une vive émotion le secouait et étranglait sa voix. " Ma fille, dit-il enfin, tu ne dis rien à notre ami, à notre sauveur ? "

Odile tenait la main du docteur : " Jamais je n'oublierai votre dévouement, " dit-elle.

Il la regarda en retenant sa main. " L'amitié m'inspirait, dit-il ; certaines circonstances, certaines émotions nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, et nous font trouver des ressources inconnues... Je n'aurais pas sauvé un autre enfant peut-être... "

Odile écoutait à peine ; elle se rassit au chevet de sa fille, ne pouvant pas se rassasier de la voir et s'étonnant presque de respirer à l'aise pour la première fois depuis sept jours. Cependant il manquait quelque chose à sa joie, une goutte très-amère se mêlait à ce miel.

" Guido n'a rien su ni du danger ni du salut, se dit-elle, et pourtant je ne suis pas veuve, elle n'est pas orpheline... "

MATHILDE BOURDON.

(A continuer.)